



Syndicat National des Agents des Douanes CGT
Section S.N.D.J.

Lettre ouverte à Madame la cheffe de service du SNDJ

Madame BECACHE

La CGT vous adresse cette lettre ouverte afin de revenir sur 7 points qui nous semblent IMPORTANTS :

1) L'affaire UBS :

le 20 février 2019 s'achevait l'acte I d'un marathon judiciaire avec la **condamnation de la banque suisse à 4,5 MILLIARDS d'€ !!!** Ce record absolu a été obtenu par des enquêteurs du SNDJ qui ont fait preuve d'obstination, de perspicacité et d'un travail exemplaire. Cette condamnation est tellement énorme qu'elle paye le budget du SNDJ (1,8 M€/an) pour 2500 années !!

Bref, au bout de 3 mois 1/2, pas de nouvelles.

Les agents ont-ils reçu la moindre lettre de félicitations, une annonce de médaille des douanes ou autre ??? **NON**

Y a-t-il eu la moindre communication digne de ce nom ??? **NON**

Où se trouve la reconnaissance d'un tel travail ??? **NULLE PART**

Ne peut-on être fier de ce résultat hors norme qu'aucun service de PJ n'a jamais atteint ? Ne peut-on le revendiquer ?

Est-ce normal ? Sil y a eu des actions entreprises, en dehors du commandement, nul ne le sait !!!

Madame BECACHE à plusieurs reprises les représentants de la CGT vous ont conseillé de COMMUNIQUER sur votre action.

2) La sélection des nouveaux ODJ :

– Tout d'abord, nous sollicitons en urgence la présence d'un ODJ dans les jurys de sélection en tant que membre à voix consultative, ce afin d'apporter une appréciation d'agent de terrain et futur collègue du candidat.

– Ensuite, nous souhaitons savoir comment le commandement fera pour procéder à la distinction entre les collègues qui iront à Tourcoing pour suivre la formation NORMALE et ceux qui suivront la formation à distance.

Le but étant de créer un vivier d'ODJ, les candidats sélectionnés pour suivre la formation à distance ne doivent-ils pas être juristes de formation pour avoir le plus de chances de réussir l'examen d'habilitation ? Mais dans ce cas-là, ne se prive-t-on pas de candidats ayant un meilleur profil ?

NE CHERCHEZ PAS DE RÉPONSE, LE PROBLÈME EST INEXTRICABLE !!!

C'est pour ces raisons que la CGT s'est exprimée CONTRE dès le début comme les autres syndicats ! D'autant plus que si les élèves de la formation à distance réussissent tous l'habilitation, la DG nous dira bientôt que la formation à Tourcoing n'est pas nécessaire car trop onéreuse.

Madame, vous avez mis le doigt dans un engrenage dangereux et incertain malgré nos avertissements répétés. Cette option de formation risque de mettre en péril la pérennité de la formation des ODJ et OFJ à l'école de Tourcoing.

La mise en place d'une formation au rabais ne pourra en aucun cas améliorer la qualité du service, mais au contraire sera susceptible de dévaloriser l'image du SEJF auprès des magistrats.

3) Le problème des personnels administratifs :

Le service souffre d'un problème de stabilisation de ses effectifs administratifs, ce n'est un secret pour personne, deux causes principales : sous-dimensionnement et absence de primes !

Une solution peut être, avec la création du SEJF, nous pouvons caresser l'espoir de devenir assez gros pour demander un BOPLI et permettrait l'attribution d'effectifs supplémentaires et la négociation de primes légitimes pour la pérennité des agents.

4) Le statut des chefs de groupes et adjoints :

Depuis que la section CGT existe au SNDJ, nous n'avons eu de cesse de ramener régulièrement sur le tapis le sujet du statut des chefs de groupe et adjoints qui occupent des postes de chef de service comme d'autres collègues en douane. Néanmoins, ils n'ont pas le même traitement, au SNDJ pas de prime, juste la gloriole !

Or, si ce service produit de si bons résultats, c'est aussi grâce au travail d'investissement de ces hommes et ces femmes qui managent les groupes afin d'assurer la cohésion des agents, la formation des nouveaux collègues et la qualité des enquêtes.

Il serait normal et légitime qu'on leur attribue une prime, pas plus ni moins élevée, que celle des collègues de douane administrative.

5) L'évolution de carrière :

Idem que le point précédent, nous le rabâchons continuellement. La composition des effectifs du SNDJ étant à grosse dominante de catégorie A, la fuite des agents continuera pour aller chercher des grades ailleurs. Il faut que le SNDJ sollicite davantage de promotions pour les IR, ceci afin d'assurer le maintien au sein du service de tous ces agents d'expérience qui participent à l'excellence du service et à sa renommée.

6) La montée en charge du travail d'enquête :

Le SNDJ, depuis plusieurs années, a fait un choix et a accentué son positionnement sur les dossiers à caractère financier ... pourquoi pas ... mais 1 dossier financier est > à 1 dossier de contrefaçons (en général).

L'investissement dans ce type de dossier n'est pas le même, en conséquence la charge de travail pour les agents ne cesse de s'accroître, et ce beaucoup plus vite que les effectifs nécessaires à leur traitement.

Les conséquences sont diverses, certains dossiers ne sont pas exploités comme ils le devraient, usure puis démotivation des agents face à cette pression (hé oui les enquêteurs du SNDJ

accomplissent consciencieusement leur travail) car on leur demande de faire de ce fait du traitement rapide de commissariat.

En bref : VOUS N'AVEZ PAS LES MOYENS DE NOS AMBITIONS !!!

7) Le vieillissement de la flotte automobile :

Nous attirons votre attention sur le renouvellement des véhicules du service, la flotte ne cesse de vieillir !!!

Il n'est plus rare aujourd'hui de voir des véhicules ayant dépassé les critères de renouvellement et ce de façon cumulative (km parcourus et âge).

Mais en cas d'accident avec un véhicule qui aurait dû être réformé, à qui incomberont les responsabilités administrative et pénale ?

Nous ne sommes pas que dans la critique, nous vous proposons d'avoir en cette période de restriction budgétaire une politique de saisie-attribution des véhicules plus offensive, c'est un atout que nous sous-exploitions actuellement.

Madame BECACHE, sachez que nous nous tenons à votre disposition pour travailler avec vous et pas contre vous sur tous ces sujets et d'autres encore. Le plus important pour la CGT, c'est la pérennisation de notre structure et le bien être des agents y évoluant.

La section CGT du SNDJ